

Aménagement Numérique du Département de la Dordogne

Comité de concertation – France Très Haut Débit 4 mars 2015





- Objectifs du SDTAN
- Le plan d'action
- Organisation départementale et régionale
- > Investissements et plan financier
- Calendrier



Les objectifs du SDTAN

- Assurer à terme la couverture totale FTTH du territoire périgourdin
- Assurer le développement du THD grâce à un mix technologique FTTH et MED
- Déployer une logique d'aménagement numérique du territoire, indispensable au développement, notamment pour répondre à court terme aux besoins urgents des acteurs locaux

entreprises,

éducation,

tourisme,

santé.

- services publics.
- Prolongement des initiatives publiques déjà prises sur le territoire
 - 92 NRA-ZO départementaux et 2 NRA-ZO communaux
 - Réseau C@P Connexion (Agglomération de Périgueux) : raccordement en fibre de 22 NRA, ~50 sites publics et privés
 - Aide à l'équipement pour l'inclusion numérique



- Objectifs du SDTAN
- Le plan d'action
- Organisation départementale et régionale
- Investissements et plan financier
- Calendrier



Action 1 : Préparer l'aménagement numérique de la Dordogne

- Constituer un SIG et créer un observatoire de l'aménagement numérique de la Dordogne :
 - Connaissance, recensement et suivi des infrastructures.
 - Connaissance, recensement et suivi des services fixes et mobiles
 - Reprise du format régional « Gr@ce »
 - Suivi des projets de déploiement privés
 - Suivi des actions du SDTAN
 - Mise en œuvre de cet observatoire dans le cadre de la CDANT
- Intégrer un réflexe de pose de fourreaux en lien avec le schéma d'ingénierie :
 - Disponibilités en infrastructures Orange
 - Délai de déploiement du FttH sur la zone
 - Application des dispositions de l'article L49 du CPCE sur la coordination des travaux (centralisation par le Syndicat Mixte Périgord Numérique)



Action 2 : Veiller au respect des engagements des opérateurs privés

- Engagement d'Orange dans le cadre de l'AMII :
 - 13 communes de l'agglomération du Grand Périgueux et Bergerac
 - Cette zone représente 22% des prises du département
- Les objectifs:
 - Concertation sur la priorisation du déploiement,
 - Accompagnement de la collectivité à l'implantation des points de mutualisation sur la voie publique,
 - Collaboration pour profiter au mieux de la création de nouvelles zones d'activité, ou d'effacement de réseau, ou de réfection de voirie, pour réserver des fourreaux au déploiement de la fibre
 - Prise en compte des projets de la collectivité en matière d'habitat.
- Les bases : modèle de convention élaboré en octobre 2013 par la mission THD du gouvernement.
- Rencontre avec Orange le 13 janvier
 - Annonce des débuts d'étude en 2015 et fin des travaux en 2020
 - Travaux commun à mener pour signature des conventions



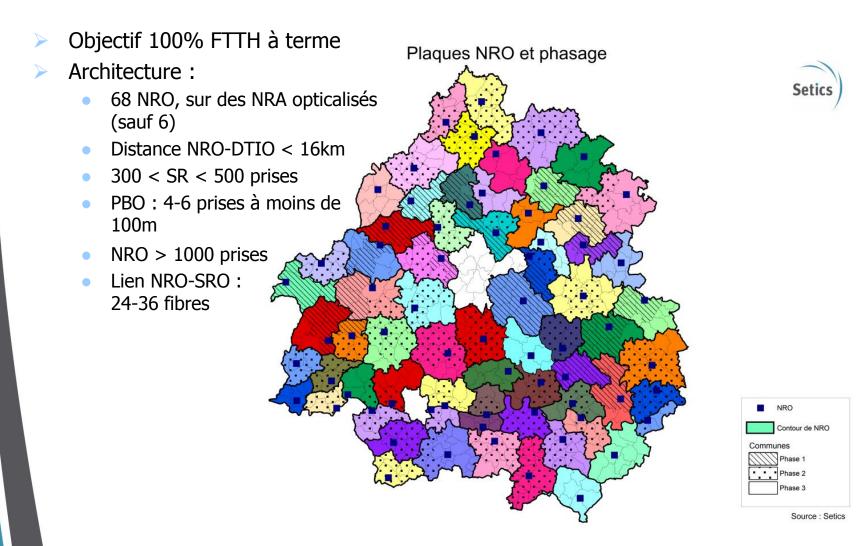
Action 3 : Initiative publique des déploiements

Déploiement d'un réseau 100% FttH sur tout le territoire de la Dordogne en 3 phases de 6 ans sur la base de 4 principes:

- Assurer l'accès des opérateurs en utilisant le réseau de collecte existant d'Orange et en le complétant si nécessaire : artère structurante, utilisée dès les premières années du projet.
- Déployer un réseau de desserte FttH à terme.
- Effectuer des opérations de montée en débit lors de la première phase du projet. Objectif d'un niveau de Haut Débit de qualité pour tous (3-4 Mbit/s) en 2017.
- Raccorder des sites prioritaires en anticipation de la BLOM



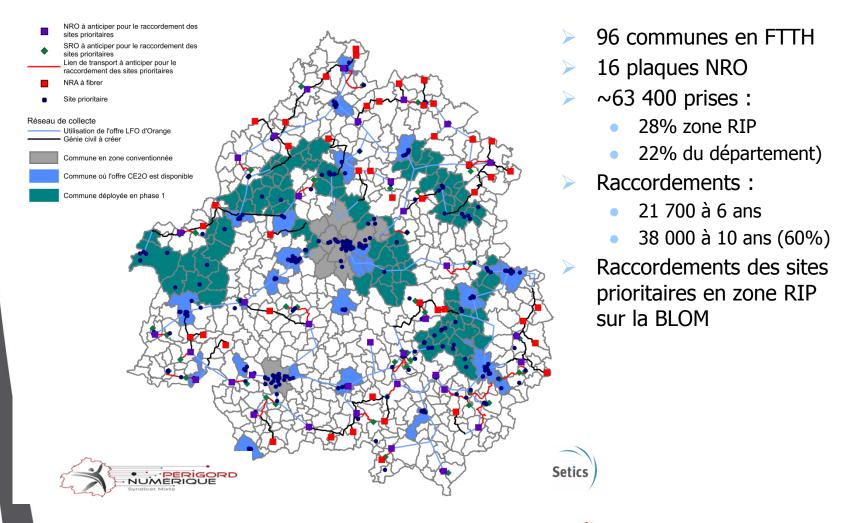
Le réseau FTTH



Orientations susceptibles d'être adaptées en fonction de l'évolution du contexte général ou du plan de financement



Première phase de déploiement de la BLOM



Orientations susceptibles d'être adaptées en fonction de l'évolution du contexte général ou du plan de financement



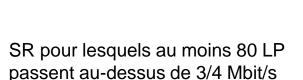
Raccordement des sites prioritaires

Туре	BLOM	Zone CE2O	BLOM Zon	e RIP FttH	TOTAL			
	initiative privée	forfaitaire	Total	Sur commune phase 1	Sites prioritaires	A anticiper		
Enseignement	32	29	19	5	80	14		
Etablissements de santé	6	12	20	5	38	15		
Priorité d'Etat	11	23	30	5	64	25		
SDIS	5	15	25	3	45	22		
Sites touristiques		6	39	20	45	19		
Télécentres			2 1 2		2	1		
ZAE	17	27	17	17 6		6 61		11
Total	71	112	152	45	335	107		

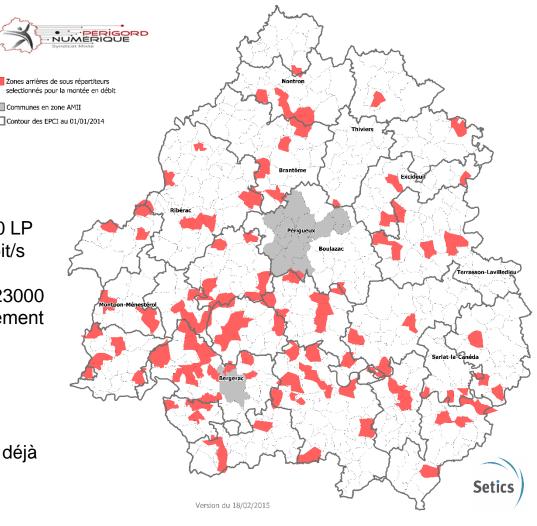
- ➤ 107 sites prioritaires à raccorder par le RIP ne sont pas sur des plaques FTTH déployée en phase 1 → Déploiement anticipé des NRO et SRO correspondants.
- L'intérêt de raccorder en anticipation par la BLOM des sites en zones CE20/CELAN sera analysée.

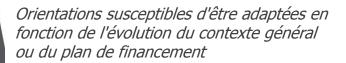


Zones de sous-répartition bénéficiant d'un réaménagement PRM



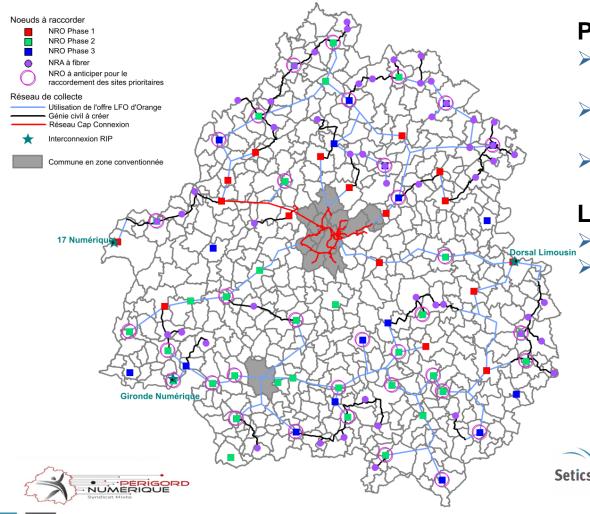
- 11050 lignes traitées sur les 23000 qui n'ont pas 2 Mbit/s actuellement
- > 118 PRM créés,
- Opticalisation de 63 NRA
- Opticalisation de 71 NRA-ZO déjà en place







Le réseau de collecte phase 1



Principes

- Complément de l'offre LFO existante(1)
- Opticalisation des NRA (et futurs NRO)
- Opticalisation de 51 NRA et 71 NRA-ZO

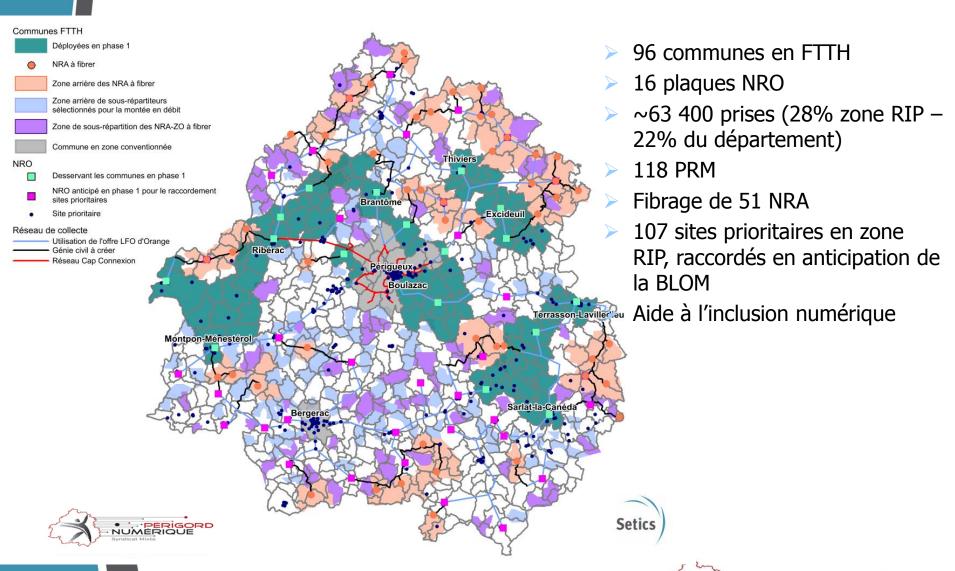
Linéaire

- > 642 LFO
- 445 km à créer en GC (2)
- (1) Détail de la disponibilité LFO non connu lors de la constitution de ce dossier
- (2)à confirmer avec info ci-dessus La mise à jour sera intégrée avant le comité d'engagement, à partir des infos reçues d'Orange

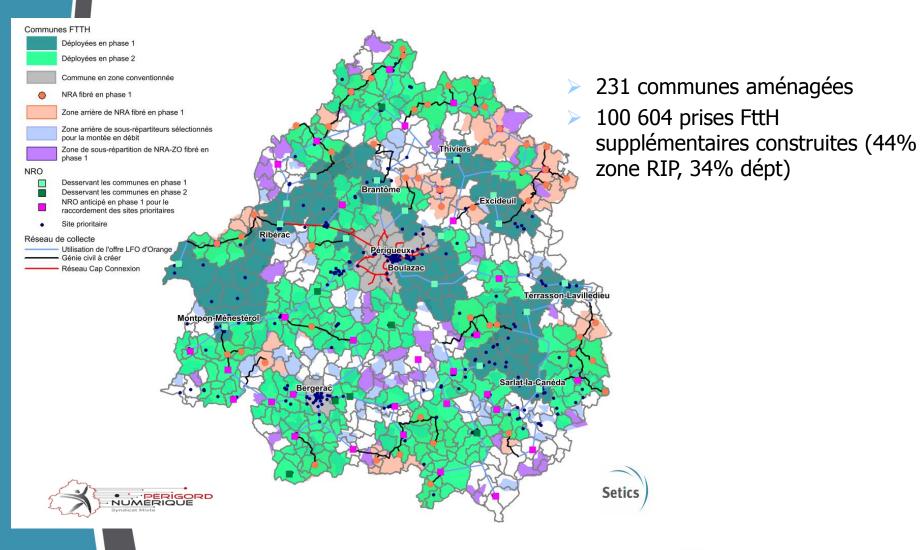
Orientations susceptibles d'être adaptées en fonction de l'évolution du contexte général ou du plan de financement



Carte synthétique des actions à 6 ans



Carte synthétique des actions à 12 ans



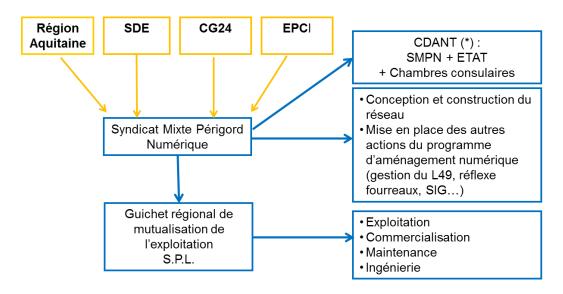


- Objectifs du SDTAN
- Le plan d'action
- Organisation départementale et régionale
- Investissements et plan financier
- Calendrier



Action 3.5 Montage et portage du projet

Le montage et le portage du programme d'Aménagement Numérique de la Dordogne s'appuie sur le modèle défini avec la Région Aquitaine



Syndicat Mixte Périgord Numérique créé le 21 février 2014



Une ingénierie supra-départementale

- Mise à jour du schéma d'ingénierie :
 - Retours d'expérience d'autres territoires
 - Prise en compte des règles définies par le FSN
 - Positionnement des opérateurs mieux connu
- L'exploitation commercialisation supra-départementale suppose une cohérence entre départements
- Mise en place d'un groupe de travail sur l'ingénierie commune avec la Région et les Départements impliqués (Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantique, Gironde)
- Prise en compte de la nécessaire participation du futur exploitant privé dans la validation de la conception du réseau



- Objectifs du SDTAN
- Le plan d'action
- Organisation départementale et régionale
- > Investissements et plan financier
- Calendrier



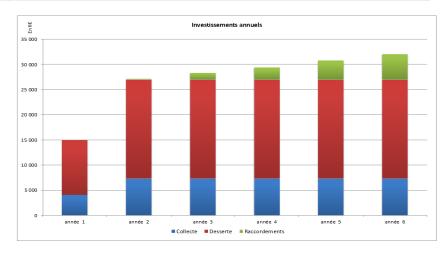
Investissements et financement (phase 1)

	Montant (k€)
Collecte	40 252
Dont collecte MeD	13 017
Desserte FTTH	96 344
Desserte sites prio.	7 848
Raccordement	22 846
Inclusion numérique	498
Etudes	360
TOTAL	168 149

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Aide/ligne
Collecte	-	40 M€	18 M€	633 €	-
FttH desserte	63 394	97 M€	34 M€	1 530€	548€
FttH racco.	38 001	23 M€	5,7 M€	600€	150€
FttH bât. prio.	151	7 M€	0,1 M€	-	661,98€
Racco bât. Prio.	76	0,05M€	0,014 M€		186,90€
Etudes	-	0,36 M€	0,119 M€	6€	1,87€
Inclusion num.	1 659	0,498 M€	0,166 M€	300€	100€
Prime supradép.	-	-	8,9 M€	-	-

coût total : 168 M€ (dont 68 M€ FSN)

	Pourcentage	Financement (M€)
Communes et intercommunalités	3,2 %	5,4
Département	13,9 %	23,4
Région	13,9 %	23,4
Etat (dont FSN)	40,5 %	68
Europe (dont FEDER)	3,5 %	5,9
SDE24	10,7 %	18
SM Périgord Numérique*	12,9 %	21,6
Privé	1,4 %	2,4
TOTAL	-	168,1

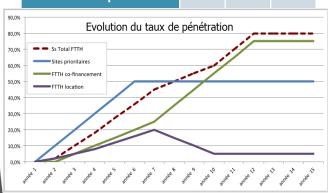


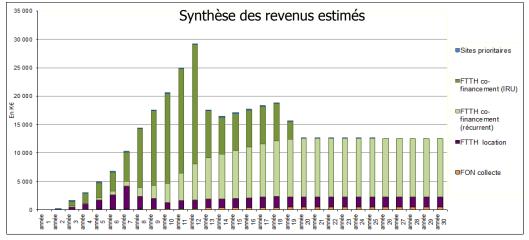


^{*} La participation du SMPN est basée sur l'emprunt

Plan d'affaires de la phase 1

	Abo.	IRU	FAS
FTTH co-financement (résidentiel)	5€	500€	250€
FTTH locations passives (résidentiel)	13€		250€
Liaison site prioritaire	100€		250€





Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Investissements	14 444	26 216	27 371	28 470	29 881	31 116	36 395	35 950	36 956	37 962
Revenus nets	327	-241	-502	453	1 734	3 116	6 216	9 574	12 182	14 739
Total cashflows hors part publique	-14 118	-26 457	-27 873	-28 017	-28 146	-28 000	-30 179	-26 375	-24 773	-23 222
Part publique	14 444	26 126	26 800	27 441	28 264	28 985	33 321	33 061	33 648	34 235
Total cashflows avec part publique	327	-331	-1 073	-576	118	985	3 142	6 686	8 875	11 013
Cashflows cumulés	327	-4	-1 077	-1 653	-1 535	-550	2 592	9 278	18 153	29 166



- Objectifs du SDTAN
- Le plan d'action
- Organisation départementale et régionale
- > Investissements et plan financier
- Calendrier



Calendrier

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Collecte fibre optique																		
Raccordement sites prioritaires																		
Montée en débit - PRM/NRA-ZO																		
Desserte FTTH																		
Actions transverses																		
	PHASE 1				PHASE 2				PHASE 3									



Les grandes étapes de 2014-15

- > **31 janvier 2014** : approbation unanime du SDTAN (schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) par l'assemblée départementale,
- 21 février 2014 : création du Syndicat Mixte Périgord Numérique par arrêté du Préfet
- **2 octobre 2014** : visite en Dordogne de l'ARCEP
- Novembre 2014 : Mise en œuvre des premières opérations de montée en débit avec 2 PRM et fibrage de 15 NRA-ZO, avec le premier budget du SMPN, 2 millions d'€ en investissement (soutenu par le FEADER)
- > 1er janvier 2015 : Embauche d'une chef de projet numérique, dédie au SMPN
- > 7 janvier 2015 : Comité Syndical, vote des orientations budgétaires



Les grandes étapes de 2015

- 2 mars : Comité Syndical, vote du principe de la participation à la Société Publique Locale régionale
- Signature finale de la convention SMPN-Grand Périgueux
- > **Adhésion** des EPCI au Syndicat Mixte Périgord Numérique et développement des réunions avec les EPCI pour affiner les priorités sur les territoires
- Signature des conventions de programmation et de suivi des déploiements FttH pour les zones d'investissement privé
- Marchés : continuation des opérations de montée en débit et établissement du réseau FttH → Lancement des consultations mai/juin 2015
- Mise en place du Comité technique « usages numériques » avec les Chambres consulaires
- Développement des usages:
 - Les journées « Numériques, services, économie et emploi »
 - Le projet « BASE 10 » avec les chambres consulaires
 - Le développement du projet « Périgord Télémédecine » porté par les Maisons de Santé Rurales et les Centres hospitaliers
 - Le projet « Homme et numérique » : Lascaux 4 et la cité « numérique et patrimoine de l'humanité » au château de Campagne

